

Ecole élémentaire publique LE GRAND LEMPS

Compte-rendu du conseil d'école du 12/03/18

Présents :

Enseignants : Josefa Moulinas (directrice), Yvonne Soares, Laurent Usai, Annie Journet, Katell Bourgeois, Sophie Curis, Anne-Claire Sainturat, Sylvie Gimenez, Sophie Arnould, Isabelle Ronayette, Sarah Duché, Tiphaine Wagner

Délégués des élèves : Antonin Faurite et Caïla Santacatalina

Délégué DDEN : Marie-Claude Glandut

Représentants de la Mairie : Natacha Mingrat (adjointe déléguée aux affaires scolaires), Philippe Guyon (Premier adjoint), Mickaël Cristini.

Représentants des parents d'élèves : Dorothee Guillaud-Rollin, Aurore Annichini, Sandrine Olivier, Séverine Jacquemet, Laurent Baud, Sébastien Bruchet

Excusés : Nathalie Chauvet, Agnès Félard, Olivier Niccoud (parents délégués), Gisèle Tuboeuf (maîtresse E), Mireille Caillat (psychologue scolaire)

Secrétaire de séance : Aurore Annichini

19h00 : début du conseil d'école.

1. Présentation des présents.

La directrice remercie tous les participants d'être présents à notre deuxième conseil d'école.

2. Parole aux 2 délégués de la classe de CM2

Les 2 délégués présentent au conseil d'école le bilan du conseil des élèves.

Le fonctionnement des toilettes a été amélioré grâce à l'utilisation de pince à linge pour accéder aux toilettes toutefois certains élèves ne suivent pas les règles et gardent par exemple la pince à linge ou la sépare en deux.

Les élèves demandent à ce que l'éclairage dans les toilettes du fond et que le papier occultant soit remplacé. La mairie prend note. Un problème de paroi non jointive en bas est en cours de résolution par la mairie.

Les élèves déplorent aussi des problèmes liés au mauvais usage des toilettes : beaucoup d'eau et de papier par terre, des rouleaux de papier complets dans les toilettes, un manque de papier toilette, pas assez de savon.

Enfin, les élèves indiquent que la sonnerie ne s'entend pas dans les toilettes.

La pose de gravier devant les toilettes permet de moins salir.

Les élèves aimeraient plus de bancs. Ils indiquent que certains élèves vont dans l'herbe malgré l'interdiction. La mairie propose de mettre des graviers dès que possible.

En raison de récréations décalées, il est demandé aux élèves de ne pas jouer devant les classes qui travaillent.

Les enfants de CM2 demandent à visiter la nouvelle école.

3. Point sur les projets et les sorties

CM : Accroport début avril, ateliers de liaison avec le collège, musée.

CE2 : Musée Mainssieux fin mars. Visite de l'ilot nature du Grand-Lemps avec un intervenant du Pic-Vert.

CE1 : bilan piscine : 1 séance annulée à cause de la neige. Les CE1 iront au musée fin mars. Et feront de la danse contemporaine avec les CE2.

CP/CE1 : projet mosaïque repoussé d'une semaine.

CP : début des interventions Bertox, cirque et magie : initiation au jonglage et à la magie. Les interventions se font au foyer municipal, les maitresses remercient la mairie pour l'adaptation des horaires de ménage.

CP/ULIS : projet jardinage, l'école laisse le jardin de l'espace Pierre Bonnard pour les projets périscolaires (cantine, garderie). Les maitresses rappellent que la bâche géotextile avait été achetée par l'école. Madame Ronayette demande s'il est possible de faire pousser des plantes grimpantes, la mairie ne voit pas d'inconvénient. Le jardin de l'école sera fait autour de l'école provisoire.

19h18 : Arrivée de Yvonne Soares, Laurent Usai, Annie Journet qui étaient en formation mathématiques pour le cycle III. Départ des délégués d'élèves.

4. Effectifs actuels et prévisionnels

Il y a une diminution des effectifs : de -14 élèves puisque 48 CM2 partent et 34 élèves arrivent au CP (donc une perte de 14 élèves)

+2 au CP, -8 CE1, +11 CE2, -2 CM1, -17 CM2

Effectifs prévisionnels : 34 CP, 32 CE1, 39 CE2, 29 CM1, 31 CM2, 12 ULIS soit 177 élèves pour 8 classes.

Depuis cette année, les élèves d'ULIS sont inscrits dans leur classe d'inclusion sur ONDE et donc, ils comptent dans l'effectif, ce que confirme le président des parents délégués. Ceci est à confirmer par une circulaire de l'inspection.

Mais nous avons tout de même une crainte, car nous sommes à un seuil limite de fermeture d'une classe. Une commission (CAPD) aura lieu en juin.

5. Dispositif « Plus de maîtres que de classes »

Une commission a eu lieu vendredi 9 février durant laquelle il a été décidé que nous allons perdre le bénéfice de notre maîtresse surnuméraire. Il est à noter que le contrat de 3 ans ne sera donc pas tenu.

A partir de la rentrée prochaine Sophie Arnoud ne sera plus dans notre école.

Les enseignants et les parents le regrettent pour les élèves.

6. Remplacements.

La gestion des remplacements a été centralisée depuis le début de cette année scolaire.

A 8H30, l'école n'est pas en mesure de dire si un enseignant absent sera remplacé ou non, il est arrivé qu'un enseignant absent et non remplacé le matin puisse l'être l'après-midi.

L'école n'est pas non plus en mesure de dire si un enseignant absent et non remplacé sera remplacé le lendemain.

Le président des parents d'élèves demande à l'école de l'avertir de tout remplacement qui ne serait pas effectué dans les 2 jours afin de faire remonter les informations à la délégation départementale de la FCPE et à l'Education Nationale.

7. PPMS

Un exercice d'attentat intrusion a été fait la semaine dernière où il a été demandé aux enfants de rester silencieux et de se cacher sous les tables, les rideaux ont été baissés et les portes fermées à clé.

Les enseignants n'ont pas donné plus de détails dans le but de ne pas faire peur aux enfants les plus jeunes.

Mme Moulinas demande s'il est possible de lui donner la clé extérieure de la salle des maîtres, lors de l'exercice elle n'a pas pu l'ouvrir et a dû passer par la classe à côté pour fermer la porte et les volets de la salle des maîtres.

Nous avons également évoqué l'exercice incendie pour lequel il a été signalé que :

- Les plans d'évacuation affichés dans chaque pièce ne sont pas complets : ne représentent pas le plan de l'école provisoire complète.
- Le point de ralliement proposé est dans la cour devant l'école. Mme Moulinas pose la question de la pertinence du point de ralliement devant le portail, lequel bloque l'accès aux secours.

Un délégué de parent demande si dans la nouvelle école il est prévu des volets roulants et si c'est le cas, est-il possible de les baisser tous d'un coup (meilleure réponse à une intrusion et sécurité des enseignants qui n'ont pas à aller à la fenêtre pour fermer le volet) à partir de

plusieurs endroits de l'école. La mairie indique qu'effectivement des volets roulants seront installés dans la nouvelle école mais ne sait pas quels sont le ou les points à partir desquels on pourra actionner la fermeture.

Un enseignant demande si dans la nouvelle école, la sonnerie intrusion sera différente de la sonnerie alerte incendie. La mairie indique que oui, et va voir s'il est possible de mettre à côté de chaque bouton poussoir de lancement de l'alarme incendie un bouton poussoir d'une autre couleur pour l'alarme intrusion.

8. Point sur l'école provisoire

Les enseignants remercient l'équipe des services techniques de la mairie qui est toujours aussi réactive lorsqu'elle doit intervenir pour effectuer des travaux dans l'école.

Le téléphone de l'école est en dérangement, probablement à cause des travaux sur la fibre en cours sur le territoire. Un papier sera passé dans les cartables pour indiquer aux parents d'utiliser le mail ou de passer par la mairie.

9. Point sur la réhabilitation de l'école

Une visite sera organisée par la mairie pour que les enseignants puissent se projeter quant au choix des classes.

Le déménagement commencera le 9 juillet, et l'école provisoire devra être entièrement vidée rapidement pour permettre à l'école maternelle de s'installer dans les locaux provisoires.

Comme cela a été fait pour le déménagement précédent, les enseignants feront les cartons et indiqueront dessus les classes. Le personnel communal effectuera la manutention des cartons et du mobilier.

En tant que nouvelle directrice, Mme Moulinas indique qu'elle sera ravie que le déménagement se déroule aussi bien que l'année dernière.

La mairie indique que les travaux sont dans les temps.

Au niveau du mobilier, va-t-on changer les tables et chaises ?

La mairie a demandé aux enseignants d'établir une liste du mobilier nécessaire pour la nouvelle école de manière à changer tout le mobilier et ainsi avoir une école fonctionnelle et belle.

L'ensemble de l'équipe enseignante souhaite prendre possession des lieux avant d'établir cette liste de manière à faire une liste la plus précise possible en fonction des meubles déjà intégrés dans la construction de la nouvelle école.

10. Questions des parents

Question au corps enseignants et à la mairie

- Est-il possible de prévoir une convention pour gérer les enfants en cas d'absence des parents à la fin des cours (dans le cas où les enfants ne sont pas inscrits). Nous vous proposons d'en discuter en commission.

Rappel de la loi : à la sortie de l'école, les enfants non-inscrits à la garderie ou cantine sont sous la responsabilité de leurs parents.

Actuellement, lorsqu'il reste un enfant, les enseignants appellent les familles et ensuite accompagnent l'enfant à la garderie ou à la cantine. Il faut savoir que légalement, les enseignants n'ont pas le droit de faire ce déplacement avec l'enfant, ça engage leur responsabilité. => C'est contraignant et une perte de temps.

Serait-il possible de mettre directement les enfants en cantine ou garderie et de téléphoner ensuite pour avertir les parents ?

La mairie n'est pas contre une convention, à signer dans les papiers de rentrée permettant par exemple de prendre en charge les enfants directement si les parents ne sont pas là, puis de faire payer une cantine ou une garderie à un prix majoré. La question des enfants qui ne peuvent plus aller à la cantine car leur parent n'ont pas réglé les paiements est posée. Si ces parents laissent les enfants à midi, quoi faire ? Peut-être ne faire ce type de convention que pour la garderie.

Les enseignants indiquent que le cas se présente plusieurs fois par semaine.

Les enseignants attirent aussi l'attention du conseil sur les quelques enfants qui sont déposés à 8h00 (ou même avant) devant l'école sans être à la garderie du matin et qui patientent quel que soit le temps. Le conseil souhaite rappeler que ces enfants sont sous la responsabilité de leur parent tant que l'enfant n'est pas entré dans l'école. Le conseil ne voit pas de solution à cette situation.

Questions au corps enseignants

- Il y a t-il des fermetures de classe à l'école élémentaire pour l'année prochaine ?

Voir point4 de ce compte-rendu.

Question à la mairie

- Il y a toujours une énorme flaque d'eau juste avant le passage piéton à gauche au croisement de la rue Pierre Bonnard et de la rue des écoles. Est-il possible de faire quelque chose ?

Le problème sera traité avec la remise en état de la rue après les travaux.

La mairie note que la problématique du parking des enseignants est complexe pendant les travaux. Elle va voir s'il est possible de garer quelques voitures à côté de l'ADMR.

- Pendant les périodes de grand froid, une solution est-elle envisagée pour mettre les enfants du 2° service de la cantine au chaud ?

L'hiver prochain il y aura la nouvelle salle polyvalente.

Pour cet hiver, il a été demandé aux enfants s'ils préféreraient être à l'intérieur ou rester à l'extérieur, notamment les enfants de second service, car la salle de motricité de la maternelle n'est disponible que jusqu'à 13h. Un parent délégué indique que les enfants ne reconnaissent pas quand ils ont trop froid, c'est de la responsabilité des adultes que d'imposer de rentrer quand les températures sont trop basses.

- Où en sont les travaux de l'école ? Pensez-vous que dès la rentrée de septembre 2018, les enfants pourront intégrer l'école ?

Oui voir point 9 de ce compte-rendu.

- Est-il prévu de rénover le gymnase municipal vers le collège ?

La mairie indique que la rénovation et l'agrandissement de ce gymnase est prévu mais probablement pas sur le mandat actuel.

- Où en est la procédure pour la mise en place des 4 jours d'école à la prochaine rentrée ?

Une commission à l'Education Nationale va se tenir fin avril pour statuer sur la dérogation demandée.

Attention, si la dérogation n'est pas acceptée, il restera peu de temps à la mairie pour réorganiser le temps périscolaire.

- Cantine
 - Certains parents nous indiquent que les élèves en bout de table, parfois, ont des petites quantités car ils se servent après les autres (notamment sur les plats fortement appréciés)

Les délégués de parents demandent s'il est possible de mettre en place des enfants chefs de table, pour les responsabiliser et éviter ces désagréments. La mairie propose d'essayer. Elle indique qu'il n'est pas possible aux personnels de servir chaque enfant.

- Est-ce que les portions ont ré-augmentées ?

Oui.

- Peut-on faire une enquête de satisfaction sur la cantine ?

La mairie indique que le traiteur a réalisé une enquête mais que les résultats ne sont pas accessibles malgré plusieurs demandes.

La mairie propose d'attendre l'an prochain et le nouvel appel d'offre pour mener une enquête.

- Peut-on être consulté pour le marché traiteur ?

La marie indique que le cadre de l'offre proposé sera le même que précédemment. Précision est apportée que ce n'est pas le moins-disant qui est choisi. D'autres critères sont prioritaires dans l'appel d'offre. Cette année, le collège pourra peut-être répondre complètement au cahier des charges.

20h30 : Fin du conseil

Proposition de date pour le 3eme conseil : mardi 12 juin 2018 - 18h00